

UQAR-INFO

JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

28e année, numéro 1 Mardi, 3 septembre 1996



Photo : Jean-Luc Théberge

Rentrée universitaire de l'année 1996-1997 Programme de la journée d'accueil

Mardi 3 septembre

Dans ce numéro:

- Message du recteur (p. 2)
- Nouveaux membres socio-économiques (p. 2)
- De l'air sans fumée (p. 3)
- Changements à la bibliothèque (p. 4)
- Contrat IBM (p. 5)
- Bourses d'excellence (p. 7)
- Modules et départements (p. 8 et 9)
- Le régime des études (p. 10 et 11)

11h à 15h **Rencontres modulaires** (voir coordonnées ci-contre)

- information sur les programmes d'études, le régime des études et la structure modulaire
- remise de la carte étudiante et horaire des cours

11h15 à 16h **Salon d'accueil et d'information** (Centre sportif)

- plus de vingt-cinq kiosques d'information (services de l'UQAR, services communautaires externes, etc.)
- remise des certificats de prêt * (institutions bancaires présentes - encaissement possible sur place)
* **carte étudiante obligatoire**

16h **Fête de la rentrée** (sur le campus)

- goûter champêtre gracieusement offert par l'UQAR (dans la cour intérieure)
- soirée d'animation organisée par l'Association générale des étudiants et étudiantes de l'UQAR

Comité de coordination de l'accueil

Le nouveau recteur

L'UQAR est dorénavant dirigée par un nouveau recteur, M. Pierre Couture, qui est devenu au début d'août la sixième personne à occuper ce poste depuis les débuts de l'Université. M. Couture était depuis 1990 doyen des études avancées et de la recherche à l'UQAR. Avec son équipe, il a contribué à l'élaboration de nouveaux programmes aux cycles supérieurs et à la révision des programmes existants. Biologiste de formation, M. Couture a fait ses études à l'Université de Montréal et à l'Université de Toulouse III, en France, où il a obtenu un doctorat de 3e cycle et l'habilitation à diriger des recherches. Avant d'arriver à l'UQAR, il a travaillé pendant plusieurs années à l'INRS-Eau, à Québec. Il présente ici son message de la rentrée.

Message du recteur Pierre Couture aux étudiantes et étudiants de l'UQAR lors de la journée d'accueil du 3 septembre 1996



À vous toutes et vous tous, étudiantes et étudiants de l'UQAR,

Il me fait plaisir de vous accueillir et de vous souhaiter une année universitaire qui saura répondre à vos aspirations.

Bienvenue sur le campus rimouskois. Bienvenue à ceux et celles qui fréquentent les divers centres régionaux répartis sur le grand territoire desservi par l'UQAR.

Notre volonté est de vous proposer un enseignement et un encadrement de qualité qui viennent appuyer vos efforts vers votre réussite.

Vous découvrirez ou vous retrouverez au cours des prochains jours l'ensemble des services et des activités qui vous sont offerts par un personnel attentif à vos besoins.

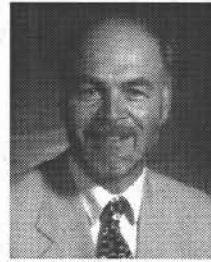
Nous partagerons la chance inestimable d'accueillir, sur le campus, des étudiantes et des étudiants qui proviennent de tous les coins du Québec, du nord du Nouveau-Brunswick, de l'Europe, de l'Afrique, de l'Amérique latine ou d'ailleurs. Une université comme la nôtre nous offre l'opportunité exceptionnelle de se familiariser avec d'autres manières de penser, d'autres manières de faire. N'hésitez pas à vous impliquer dans divers projets étudiants dans lesquels vos talents pourront s'épanouir. Ils vous permettront de profiter d'une vie étudiante des plus satisfaisantes.

Bonne session!

Le recteur,

Pierre Couture

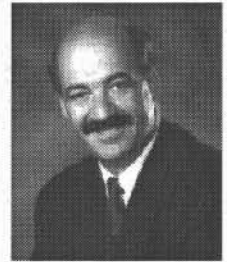
Trois nouveaux membres au Conseil d'administration de l'UQAR



M. Marc Doucet



M. Jean-Claude Parenteau



M. Irvin Pelletier

Trois nouveaux membres socio-économiques ont été nommés pour siéger au **Conseil d'administration** de l'UQAR. Il s'agit de: M. **Marc Doucet**, qui est greffier à la Ville de Rimouski; M. **Jean-Claude Parenteau**, directeur général adjoint à la Fédération de l'UPA Bas-Saint-Laurent; et M. **Irvin Pelletier**, comptable associé au Groupe Mallette Maheu. Ils remplaceront à ces postes MM. Pierre Rousseau, Jean-Pierre Brassard et André P. Casgrain.

- **Marc Doucet** a obtenu une licence en droit de l'Université d'Ottawa et une maîtrise en droit de l'Université de Sherbrooke. Comme avocat, il a pratiqué le droit en privé jusqu'en 1989, et il occupe le poste de greffier à la Ville de Rimouski depuis ce temps.
- **Jean-Claude Parenteau** possède une formation en communications de l'UQAM et il est présentement inscrit à l'UQAR au diplôme d'études supérieures en administration publique régionale. Après avoir été journaliste en Ontario, aux affaires publiques de Radio-Canada, il est maintenant à l'UPA depuis 1983. Il participe à divers organismes ou tables reliés au milieu rural, comme Urgence rurale ou Agri-Service, un centre régional de consultation agro-alimentaire. Il collabore à l'occasion aux activités du GRIDEQ.
- **Irvin Pelletier** a obtenu un brevet d'enseignement de l'École normale Tanguay, un baccalauréat en pédagogie de l'Université Laval et une maîtrise en sciences commerciales, option comptabilité, de l'Université de Sherbrooke. Après avoir enseigné à l'école Paul-Hubert, il devient, à compter de 1973, vérificateur ou associé pour des firmes comptables. Depuis 1985, il est associé du groupe Mallette Maheu. Très actif dans son milieu, il aura été le président des fêtes entourant le tricentenaire de Rimouski. Bienvenue au Conseil d'administration, messieurs!



Don de la Ville de Rimouski

La Ville de Rimouski a versé un don de 10 000 \$ à la campagne annuelle de la Fondation de l'UQAR. Sur la photo, on reconnaît: M. Camille Leblanc, vice-président comité Entreprises (Rimouski); M. Michel Tremblay, maire de Rimouski; M. Ghislain Bouchard, président de la campagne; et Mme Diane Blais, directrice du Bureau de soutien financier de l'UQAR. Le don de la Ville sera réparti ainsi: cinq bourses de 500 \$ pour des étudiantes et étudiants de Rimouski, 2500 \$ pour la recherche et 5000 \$ pour le Fonds général.

Depuis le 1er juin 1996 De l'air sans fumée

La politique relative à la protection contre la fumée de tabac, telle qu'adoptée par le comité exécutif de l'UQAR en décembre 1995, est entrée en vigueur le 1er juin 1996. Depuis cette date, il n'est plus permis de fumer dans les locaux de l'Université, sauf aux endroits spécifiquement désignés.

L'adoption de la politique découle de la volonté de la grande majorité des personnes qui fréquentent le campus de respirer un air plus pur. Cette volonté s'est exprimée dans un sondage interne par un appui de 69 % des personnes consultées envers l'interdiction de fumer dans les locaux de l'Université.

Voici un rappel des principaux points de la politique:

- 1) La politique découle de la **Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics** (L.R.Q. chapitre P-38.01). L'Université du Québec à Rimouski est considérée, aux fins de cette loi, comme un organisme scolaire (art. 6, chap. 1). Dans un lieu occupé par un organisme scolaire, il est interdit de fumer, entre autres endroits, dans une bibliothèque, une salle de conférence, de cours ou de séminaire, dans un ascenseur ainsi que dans toute autre aire désignée par la personne ayant la plus haute autorité au sein de l'organisme public (art. 8, chap. II).
- 2) La politique de protection contre la fumée du tabac s'applique aux lieux suivants:
 - le campus de Rimouski;
 - le Centre d'études universitaires de la Rive-Sud;
 - les bureaux régionaux de l'Université;
 - les locaux loués par l'Université.Toutes les personnes qui se retrouvent dans les locaux concernés doivent respecter la politique.
- 3) Outre les interdictions minimales mentionnées à la loi, il est interdit de fumer dans tous les locaux de l'Université à l'exception des endroits suivants:
 - le Baromètre et le casse-croûte (locaux E-120 et E-115);
 - l'Auriculaire (local E-030).

- 4) Dans le cadre du respect de la loi ainsi que des objectifs visés par la présente politique, toute personne contrevenant à cette politique s'expose à l'une ou l'autre des mesures suivantes:
 - a) un premier avertissement verbal fait par un inspecteur;
 - b) un deuxième avertissement écrit fait par un inspecteur;
 - c) après une deuxième récidive, un billet d'infraction émis par un inspecteur en vertu de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics. Les contrevenants sont passibles d'amendes variant de 20 à 200 \$.
- 5) Le directeur du Service des terrains, bâtiments et de l'équipement a été désigné en vertu de l'article 11 de la loi comme responsable de son application à l'UQAR.
- 6) Des inspecteurs ont été nommés pour vérifier le respect de la loi. Ils pourront:
 - entrer dans tout local pour y vérifier le respect de la loi et de la politique;
 - donner des avis verbaux et écrits aux contrevenants;
 - faire rapport aux autorités compétentes relativement au respect de la loi et de la politique et émettre des billets d'infraction en vertu de la Loi.

Quant à l'application et au respect de cette politique, il est primordial que les membres de la communauté universitaire se sentent individuellement concernés. Nous sommes tous conscients de l'effort qui est demandé aux personnes qui fument. Les autres devront faire preuve de compréhension et d'empathie, mais aussi de fermeté afin qu'on arrive ensemble à éliminer la fumée de tabac de notre environnement.

Si vous voulez recevoir une copie intégrale de la politique, faites-en la demande au Service des terrains, bâtiments et de l'équipement.

Les personnes qui désirent cesser de fumer peuvent se procurer un document d'information intitulé **MÉTHODES ET RESSOURCES POUR CESSER DE FUMER**. Ce document est disponible au Service des ressources humaines (pour le personnel) ainsi qu'aux Services aux étudiants.

Calendrier

- **Mardi 3 septembre**: Journée d'accueil pour la session d'automne.
- **Mercredi 4 septembre**: Début des cours.
- **Samedi 7 septembre**: colloque sur l'écologie du cerf de Virginie et du coyote, au F-215.
- **Samedi 14 septembre**: la 14^e édition du Tournoi de golf du personnel de l'UQAR, au Golf des Saules.
- **Mardi 17 septembre**: fin de la période de modification d'inscription sans mention au dossier universitaire.
- **Du 23 au 27 septembre**: à la Grande-Maison de Sainte-Luce, colloque sur l'arrimage des programmes de formation qui visent le développement de la personne dans une optique de développement de la collectivité. L'activité réunit une centaine de personnes de la région ainsi qu'une quarantaine d'invités français. Renseignements: **Jean-Marc Pilon**, 723-1986, poste 1469.
- **Samedi 28 septembre**: colloque de l'Ordre des infirmières et infirmiers de la région au Cégep de Matane, «Qui je suis quand je soigne». Renseignements: Nicole Allard, 724-1730.
- **Dimanche 29 septembre**: test de français du ministère de l'Éducation du Québec, à compter de 8 h 30, à l'UQAR.
- **Les 3, 4 et 5 octobre**: Symposium sur l'approche biographique, «Le Je-Nous dans nos histoires de vie», à Pohénégamook, dans le Témiscouata. Une cinquantaine d'universitaires français et québécois sont attendus à cette activité organisée par des chercheurs de l'UQAR, de l'UQAM et de la Télé-Université. Renseignements: **Serge Lapointe**, 723-1986, poste 1641.
- **Lundi 14 octobre**: congé de l'Action de grâces.
- **Mardi 15 octobre**: date limite pour la soumission d'une demande d'admission ou d'une demande de changement de programme à la session d'hiver 1997.
- **Jeudi 24 octobre**: date limite pour l'abandon de cours sans mention d'échec au dossier universitaire.
- **Samedi 26 octobre**: cérémonie de collation des grades.
- **Du 28 octobre au 1er novembre**: période de lecture (suspension des cours).
- **Lundi 23 décembre**: fin de la session d'automne.
- **Mercredi 8 janvier 1997**: début de la session d'hiver.
- **Jeudi 9 janvier**: début des cours.

Changements à la bibliothèque

La bibliothèque a procédé à un réaménagement de ses collections et certains habitués auront perdu leurs repères familiers.

Au niveau J-200, le comptoir du prêt est maintenant face à l'entrée de la bibliothèque et l'ancien comptoir accueille le prêt entre bibliothèque. Les postes de consultation du catalogue, des bases de données sur CD-ROM et de l'Internet ont pris la place libérée par la collection de Référence. Dans le courant de la prochaine année, ces postes seront modernisés et leur nombre augmenté, car de plus en plus de documents en texte intégral seront fournis électroniquement à la suite d'une recherche.

Quatre personnes du Service d'accès à l'information ont été redéployées autour de ces postes de consultation de manière à assister les usagers de façon efficace. L'équipe de la bibliothèque est persuadée que les conseils et l'aide conviviale de personnes familières permettront de mieux transiger avec un univers documentaire de plus en plus virtuel.

Les collections de la bibliothèque ont également été démenagées. Au J-200 il reste la collection de Référence et celle des périodiques. La section des périodiques courants a été rapprochée de celle des périodiques rétrospectifs, ce qui a permis la création d'un espace ouvert sur la lumière de l'extérieur.

Au niveau J-300 on retrouve la totalité de la collection générale et les publications gouvernementales du Québec et du Canada. Entre ces deux collections une aire de consultation du catalogue et de certaines bases spécialisées est disposée à proximité du bureau du bibliothécaire responsable des publications gouvernementales. Au fond, face à l'escalier, on découvrira la microthèque et le secteur de la documentation et des archives régionales avec le bureau de l'archiviste et une salle de travail attenante.

Au niveau K-300 (nouvelle construction) la cartothèque et l'audiovidéothèque ont pris place de même que la nouvelle salle de formation documentaire équipée pour recevoir 30 personnes et faire des démonstrations en direct des divers services de recherche.

Amendes pour les emprunts en retard

Depuis plusieurs années, l'absence de pénalités pour les retards affecte grandement la circulation des documents de la bibliothèque puisque les usagers ne rapportent pas les documents dans les délais prévus. Des comparaisons avec d'autres établissements du réseau de l'Université du Québec indiquent

que le pourcentage de retard est nettement supérieur à la bibliothèque de l'UQAR. Les pourcentages de retard pour les bibliothèques de l'UQAH, à Hull, et de l'UQTR, à Trois-Rivières, sont respectivement de 27 et 22 % alors que nous sommes à 42 % à l'UQAR. Près d'un document prêté sur deux est rapporté en retard. Des améliorations sont nécessaires.

Le mois de septembre servira à roder un système d'amendes et à permettre aux usagers qui ont des documents en leur possession de régulariser leur situation. Cette période peut être considérée également comme une amnistie pour les usagers dont les dossiers présentent des dérogations aux périodes normales d'emprunt. **À compter du**

1er octobre 1996, les amendes seront imposées aux retardataires qui ne respecteront pas les périodes de prêt. Le coût des amendes est de 35 ¢ par jour de retard pour les monographies. On retrouvera dans les dépliants d'information de la bibliothèque les détails de ce nouveau règlement.

Dans un prochain numéro d'UQAR-INFO, nous expliquerons plus en détail la teneur de ce règlement et nous décrirons divers services offerts par la bibliothèque.

Ceux qui désirent en savoir plus peuvent consulter le site Web de la bibliothèque à l'adresse suivante:

<http://wwwb.uqar.quebec.ca>

En bref

- N'hésitez pas à entrer en contact avec Mario Bélanger, du Service des communications (E-215), pour annoncer dans ce journal des informations sur les **activités** que vous organisez ou sur les **projets** que vous réalisez. Bienvenue!
- Pour la présente session, l'UQAR propose deux nouveaux **programmes d'études**: un doctorat en développement régional, en collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi, et une maîtrise en gestion de la faune et de ses habitats.
- Dans le prochain numéro du journal, le 17 septembre, nous présenterons un compte rendu du colloque international **Zones côtières**, qui s'est déroulé à Rimouski à la mi-août.
- Les **universités de France et du Québec**, par l'entremise d'organismes qui les représentent (CPU, CDEFI et CREPUQ), ont signé un accord-cadre sur la reconnaissance académique des diplômes et la validation des études. L'objectif est de faciliter l'accès à l'université pour ceux et celles qui désirent traverser l'Atlantique pour leurs études. L'entente peut être consultée au Secrétariat général (D-208).
- Le 8 juillet dernier, les sœurs **Ursulines** de Rimouski ont fêté, sur le campus de l'UQAR, leur 90^e anniversaire d'existence. Plus de 800 personnes, dont beaucoup d'anciens étudiants et étudiantes, s'étaient donné rendez-vous.
- **M. Gilles Laroche**, président et chef de la direction à Québec-Téléphone, a été nommé membre de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.
- **M. Pierre Saint-Laurent**, étudiant en génie à l'UQAR, étaient le grand responsable cette année de l'organisation des activités de soccer mineur à Rimouski. Plus de 450 jeunes se sont inscrits dans des équipes de différents niveaux, un record de participation.
- **Mme Sophie D'Anjou**, diplômée au baccalauréat en administration des affaires de l'UQAR, a été nommée directrice générale de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Simon.
- **Mme Micheline Morrissette**, diplômée de l'UQAR en lettres, est l'auteur d'une série de dix émissions radiophoniques sur Arthur Buies, une personnalité «complexe et passionnant». La série «Arthur Buies, chevalier errant» a été diffusée sur les ondes FM de Radio-Canada, en juillet.
- Le **Camp littéraire Félix** propose dans les prochaines semaines, à l'Auberge de Sainte-Luce, des ateliers intensifs de formation ou de perfectionnement avec des auteurs réputés: Bruno Roy (poésie), Robert Lalonde (roman), Marcel Sabourin (scénarisation), Esther Croft (nouvelle) et Robert Léger (chanson). Le professeur **Renald Bérubé**, du Département de lettres, est l'un des organisateurs. Renseignements: 779-2626.
- Le professeur **Raynald Horth**, du Département des sciences de l'éducation, a publié un ouvrage sur l'histoire de Saint-Godefroi, dans la Baie-des-Chaleurs. «J'ai écrit ce livre pour rendre hommage aux gens de mon village», explique-t-il. Le livre s'intéresse à l'histoire, à l'éducation, à la pêche, à la généalogie, et on y retrouve plus de 300 photos.

Contrat signé avec IBM

Achat de dix stations de travail graphique

Le 9 mai dernier, l'UQAR a signé avec la compagnie IBM un contrat d'achat pour de nouveaux équipements informatiques qui serviront prioritairement aux étudiantes et étudiants du programme de baccalauréat en génie électrique-mécanique. Ces acquisitions étaient prévues en fonction de la troisième année du programme, qui débute à la session d'automne 1996.

Dix stations de travail graphique ainsi qu'un serveur de fichiers et de calcul très puissant ont été installés au cours de l'été dans la salle K-240 du nouveau pavillon. Les utilisateurs pourront donc profiter des grandes performances des cartes graphiques internes, qui permettent d'afficher et de faire pivoter à l'écran des objets à trois dimensions et à surface pleine.

«C'est sensiblement, mises à part les techniques de compression d'image, le même principe que pour les logiciels de Softimage, utilisés pour l'animation en temps réel», explique **Marc Duval**, directeur du Service des technologies de l'information de l'UQAR. «Avec ces équipements, nous aurons à

l'UQAR le laboratoire de support à la conception le plus complet et le plus moderne dans l'Est du Québec. C'est comparable à ce qu'utilisent les entreprises de haute technologie comme Bombardier, Canadair ou Pratt & Whitney, ou des écoles spécialisées comme la Polytechnique ou l'École de technologie supérieure.»

Ces appareils seront particulièrement utiles dans des cours de génie comme: Design et projets d'ingénierie, Éléments finis en

mécanique des solides, Dynamique des fluides, etc. La laboratoire servira prioritairement au programme en génie, mais les besoins d'autres programmes (ex: l'informatique) seront éventuellement considérés. Le Service des technologies de l'information assurera le support technique et la gestion du parc d'appareils.



Ont signé l'entente: le vice-recteur Jean-Nil Thériault, Mme Éline Faucher, représentante secteur universités et recherche pour IBM, et le secrétaire général et vice-recteur Michel Bourassa. Debout: MM. Marc Duval, Mario Lavoie et Jean-Denis DesRosiers, qui ont travaillé à l'élaboration des besoins et à l'évaluation des offres.

La proposition de la compagnie IBM a été retenue après un appel d'offres public. M. Duval souligne l'étroite collaboration entre les professeurs du Département de mathématiques, d'informatique et de génie, le personnel du Service des technologies de l'information et celui du Service des approvisionnements, ce qui a permis que le dossier se règle à la satisfaction de tous.

En bref (suite)

- Vous vous intéressez aux livres qui portent **sur la mer et sur le fleuve Saint-Laurent**? Il existe dans la région un regroupement qui s'appelle *Lire la mer* et qui s'occupe de rassembler des livres et des revues qui portent sur ce thème. Des activités d'animation et de vulgarisation sont prévues. Pour plus de détails, contactez: M. Léo Brassard, La Grande Maison, c. p. 69, Sainte-Luce-sur-Mer, Québec, G0K 1P0 (739-3460).
- La **Quinzaine des sciences** est à la recherche de partenaires pour la tenue de sa prochaine édition qui se tiendra dans l'Est du Québec, du 10 au 27 octobre, sous le thème «**Des chiffres en nombre**». Chaque année, des activités de vulgarisation scientifique sont organisées: expositions dans des centres commerciaux, visites industrielles ou éducatives, concours, etc. Vous voulez participer aux activités de cette année? Contactez Louis Saucier, 722-3110.
- Le Cégep de Rivière-du-Loup sera l'hôte du prochain congrès de l'Association **mathématique** du Québec, du 4 au 6 octobre. Près de 200 personnes sont attendues.

Au Cégep de Matane, le 28 septembre

«Qui je suis quand je soigne»

Le comité régional des soins de santé primaires organise au Cégep de Matane, le samedi 28 septembre, le colloque «Qui je suis quand je soigne». Ce colloque s'adresse principalement aux infirmières et infirmiers du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Mme Nicole Allard, professeure à l'UQAR au Département de biologie et des sciences de la santé, est la présidente de cette activité. Les objectifs de la journée sont de refléter le vécu des infirmières et infirmiers, de développer la solidarité professionnelle et de se donner des moyens pour mieux s'adapter

aux changements. Renseignements: 724-1730.



À l'UQAR, le 7 septembre
**Colloque sur l'écologie
du cerf de Virginie et du coyote**

Un colloque sur l'écologie du cerf de Virginie et du coyote aura lieu à l'UQAR le samedi 7 septembre, à la salle F-215, de 8 h 30 jusqu'à 16 h 45. Sous la gouverne de M. Jean Ferron, professeur de biologie à l'UQAR, une quinzaine de communications seront présentées durant la journée. Et à 15 h 30, une table ronde animée par M. Armand Dubé, du ministère Environnement et Faune, permettra de discuter de la question suivante:

«Comment améliorer la gestion du cerf de Virginie et du coyote?».

Les communications seront l'occasion de présenter les résultats de divers travaux de recherche concernant autant le cerf que le coyote. Seront abordées des questions comme: la dynamique des populations de cerfs et de coyotes, le régime alimentaire des deux espèces, les peuplements forestiers recherchés, la nourriture d'urgence des cerfs

en hiver, les besoins actuels en recherche, etc.

L'entrée est libre. Une invitation spéciale a été lancée à la douzaine d'étudiantes et étudiants inscrits au nouveau programme de maîtrise en gestion de la faune et de ses habitats, offert par l'UQAR à compter de maintenant. Bienvenue à tous! Renseignements: Jean-Pierre Ouellet, 724-1846.

Fin septembre, à Sainte-Luce
**Colloque sur les liens entre la formation
et le développement des collectivités**

À la Grande-Maison de Sainte-Luce, du 23 au 27 septembre, un colloque aura lieu sur l'arrimage des programmes de formation qui visent le développement de la personne dans une optique de développement de la

collectivité. L'activité réunira une centaine de personnes de la région ainsi qu'une quarantaine d'invités français.

Un groupe de chercheurs de l'UQAR, formé de **Jean-Marc Pilon, Denise Pilon, Catheline Thériault, Hugues Dionne et Carol Landry**, travaille à l'organisation de cette rencontre.

Les thèmes qui seront abordés lors de ce colloque vont de la pédagogie de l'alternance (formation/stages) jusqu'à l'évaluation des possibilités de réinsertion dans le milieu du travail. Ainsi, les participants pourront discuter du partenariat à développer entre les milieux de formation, les entreprises et les organismes du milieu pour mettre au point des stratégies de formation qui tiennent compte de la réalité du milieu de travail dans une perspective de développement des collectivités.

Le colloque pourra s'inspirer d'une expérience française qui a connu un certain succès depuis son implantation en 1937: les «Maisons familiales rurales». Cette expression désigne les associations qui se sont développées dans les zones rurales de France, autour de familles et de personnalités du milieu local, et qui font partie d'un regroupement national. Le mission des MFR est de favoriser la formation globale des adolescents et des jeunes adultes, tant pour la formation générale que professionnelle, en tenant compte des ressources et des besoins de leur propre milieu. Les familles et les intervenants du milieu tout entier sont associés à cette démarche, qui contribue à garder les jeunes dans le milieu et à les initier à la vie socio-professionnelle. Il existe plus de 700 MFR en France actuellement et plus de 40 000 jeunes et adultes sont en formation chaque

année, dans des domaines variés: agriculture, élevage, horticulture, forêt, tourisme, artisanat, construction, mécanique, restauration, soins, etc. La formule a été implantée dans plus de 25 pays.

Chacune des Maisons familiales rurales organise des activités de formation, en insistant sur l'alternance entre les séjours dans des milieux sociaux et professionnels et les séjours de formation à la MFR. Le rythme d'alternance le plus souvent pratiqué est de deux semaines sur le terrain et d'une semaine à la Maison. Ces activités donnent aux adolescents l'occasion de s'ouvrir à la réalité environnante, de s'affirmer au sein du groupe et de prendre des responsabilités. Des moniteurs qualifiés dirigent les opérations, sous la supervision d'un Conseil d'administration dont plusieurs parents font partie.

«Je pense que nous devons profiter de la venue de ces invités français, eux-mêmes formateurs et formatrices dans les MFR, pour tenter de répondre aux problématiques de nos milieux ruraux», affirme Jean-Marc Pilon. Est-il possible d'adapter cette formule au Québec? Comment susciter de plus grandes collaborations entre les lieux de formation et les lieux de travail? Comment impliquer les forces vives de chaque communauté dans cette stratégie axée sur la formation? Comment mettre les connaissances au cœur d'une nouvelle dynamique de changement et de prise en main? «Ce sont des questions que nous voulons explorer», conclue M. Pilon. Au terme du colloque, il est prévu qu'un livre soit publié sur cette question.

Association des aînés
**Activités de formation
pour l'automne**

L'Association des aînées et aînés de l'UQAR présente son programme d'activités pour l'automne 1996. Cette formation s'adresse aux personnes âgées de 50 ans et plus; aucun préalable autre que l'âge n'est requis pour s'inscrire à ces activités non créditées d'une durée de deux heures par semaine s'étalant sur dix semaines. La formule «atelier» est privilégiée: elle met l'accent sur la partie pratique et sur l'exercice. Elle ne demande ni examen en classe ni travail à la maison.

Les activités offertes sont: l'anglais de base, la conversation anglaise, l'espagnol de base, l'espagnol intermédiaire, l'atelier d'écriture, l'atelier de dessin, la micro-informatique (initiation et intermédiaire I sur Macintosh, initiation et intermédiaire II sur IBM), introduction aux techniques de tai-chi et relaxation et mieux-être.

Il en coûte 60 \$ par activité. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Françoise, au bureau de l'Association (E-235), téléphone 724-1661.

Message de la rentrée du président de l'AGEUQAR

Voici maintenant venu le temps de la rentrée pour les étudiantes et étudiants de l'UQAR. Ceux qui étaient déjà là retrouveront à Rimouski et dans tout le Bas-Saint-Laurent un milieu de vie chaleureux. Les nouveaux inscrits ne manqueront pas de découvrir un à un les éléments qui font de l'UQAR un milieu de vie exceptionnel où il fait bon poursuivre des études universitaires. Saviez-vous que la ville de Rimouski fête cette année son 300^e anniversaire?

Regroupés au sein de l'Association générale des étudiantes et des étudiants de l'UQAR (AGEUQAR), ces derniers sont représentés par un exécutif dynamique et qui a à cœur la défense des intérêts scolaires, sociaux, économiques et politiques de ses membres. L'exécutif est formé de neuf étudiantes et étudiants élus lors d'une assemblée générale annuelle. Cette année, cette assemblée se tiendra le 25 septembre prochain et on procédera à l'élection du nouvel exécutif pour l'année 1996-1997. Voilà une occasion privilégiée de s'impliquer concrètement dans la vie universitaire.

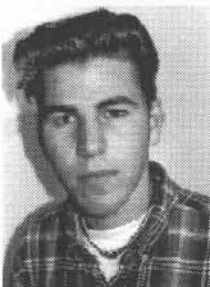
L'AGEUQAR compte près de 4000 membres inscrits au premier cycle à l'UQAR, tant sur les campus de Rimouski et de Lévis que dans les centres régionaux de Baie-Comeau, Matane, Rivière-du-Loup, Carleton et Gaspé.

Plus que jamais, le mouvement étudiant se doit d'être solidaire et mobilisé pour faire face aux menaces telles qu'une éventuelle hausse des frais de scolarité, hausse qui aurait des effets directs sur l'accessibilité aux études universitaires, particulièrement ici dans l'Est du Québec. Ainsi, l'Association représente l'endroit tout désigné pour travailler à l'avancement de la condition étudiante par l'entremise d'une action politique concertée et efficace.

Au nom de l'exécutif de l'AGEUQAR, je tiens à souligner à tous nos membres une bonne année universitaire sous le signe du succès, de l'implication et de l'accomplissement.

Le président de l'AGEUQAR,

Pascal Bérubé



Les Bourses d'excellence 1996-1997 de 1er cycle

L'UQAR offre encore cette année plus de **120 bourses** de 1^{er} cycle afin d'encourager la poursuite de l'excellence chez les étudiantes et les étudiants. Ces bourses sont attribuées au mérite en fonction de la qualité du dossier scolaire et, pour certaines, de la performance obtenue dans une activité culturelle ou sportive.

Les étudiantes et les étudiants n'ont pas à poser leur candidature, sauf pour les bourses du volet culturel ou sportif.

Les bourses d'excellence de 1^{er} cycle regroupent :

- **70 bourses de 500 \$** pour les étudiantes et les étudiants de 2^e et de 3^e année, attribuées sur la seule base du dossier scolaire à l'université;
- **50 bourses** pour les étudiantes et les étudiants de 1^{ère} année, réparties comme suit:
 - **30 bourses de 1000 \$**, en deux versements, réservées aux étudiantes et étudiants des collèges de l'Est-du-Québec et de la Côte-

Nord, selon les ententes conclues entre l'UQAR et les collèges concernés (une moyenne se situant dans le 10 % supérieur de leur groupe est exigée);

- **15 bourses de 1000 \$**, en deux versements, réservées aux étudiantes et étudiants des autres collèges du Québec (une cote Z égale ou supérieure à 51 000 est exigée) selon les catégories de programmes suivants:

- sciences de la nature ou sciences, lettres et arts (DEC intégré) ou baccalauréat international: 5 bourses;
- sciences humaines: 4 bourses;
- arts et lettres: 2 bourses;
- techniques biologiques, physiques, humaines ou administratives: 4 bourses;
- **5 bourses de 500 \$** attribuées en fonction de la performance obtenue dans une activité culturelle ou sportive dans son collège et à partir de la qualité du dossier scolaire (une cote Z égale ou supérieure à 50 000 est exigée). Pour cette catégorie de bourses, les formulaires sont disponibles aux Services aux étudiants (E-105). Vous devez remplir ce formulaire et le remettre au plus tard le **27 septembre** prochain.

Concours d'écriture de la SNEQ

Bâtir son village, sa ville et son pays...

(Gilles Vigneault)

«Bâtir son village, sa ville et son pays...», tel est le thème du concours d'écriture organisé dans le cadre du 50^e anniversaire de la Société nationale de l'Est du Québec, sur une phrase qui s'inspire de Gilles Vigneault.

La SNEQ désire par ce concours encourager les jeunes de 17 à 25 ans à écrire, de façon originale, leur vision du Québec d'aujourd'hui et de demain.

La SNEQ remettra trois prix d'une valeur totale de 1000 \$: un de 500 \$, un de 300 \$ et un de 200 \$. La remise des bourses se fera lors du Banquet des 50 ans de la SNEQ, le 16 novembre, à l'Hôtel Rimouski.

Faites parvenir votre inscription avant le **13 septembre**, à la Société nationale de l'Est du Québec, 75, boul. Arthur-Buies, Rimouski, G5L 7B8. Pour toute information: Nancy Proulx, 723-9259.

Votre texte doit parvenir à la SNEQ avant le 25 octobre 1996 et doit compter de 5 à 10 pages. Procurez-vous les règlements du concours et une fiche d'inscription au Module de lettres (B-310) ou au Service des communications (E-215) de l'UQAR.

Le Carrefour de la maîtrise et du doctorat à Montréal

L'UQAR, en collaboration avec les établissements membres du réseau de l'Université du Québec, participera au Carrefour de la maîtrise et du doctorat à la Place Desjardins à Montréal les 5 et 6 octobre 1996.

Tous les étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle ayant 60 crédits et plus ainsi que ceux et celles de 2^e cycle sont invités à participer à ce carrefour d'information sur les programmes d'études avancées.

Le 5 octobre, un **transport nolisé en autobus est offert gratuitement** aux étudiantes et étudiants concernées par cette activité. Le départ se fera à l'Atrium de l'UQAR à 6 h 30 le matin et le retour aura lieu à partir de la Place Desjardins 19 h.

Pour utiliser ce transport, vous devez **obligatoirement vous inscrire au Service des communications au plus tard le 17 septembre.**

Pour plus de renseignements, 723-1986, poste 1320.

Direction des modules et des programmes de premier cycle

Le module est pour l'étudiante ou l'étudiant le lieu privilégié d'insertion à la vie universitaire. Le module permet à chacun et chacune de participer aux décisions qui concernent la formation ou l'encadrement pédagogique. Le module est responsable de l'élaboration, de l'évaluation et de la mise à jour des programmes d'études, de conseiller les étudiants dans leur cheminement, d'assurer une liaison avec les milieux professionnels et sociaux. Le module regroupe les étudiants, les professeurs qui dispensent les cours ainsi que des personnes extérieures à l'Université qui assurent la liaison entre le milieu professionnel et le programme. Les activités de chacun des modules sont gérées par un conseil de module. Au niveau des programmes de deuxième et de troisième cycles, c'est le comité de programme qui joue un rôle semblable.



Biologie
Claude Lassus
B-103, 724-1617



Chimie-physique
Jean-Roch Brindle
I-2.63, 724-1760



Économie et gestion
Pierre Saint-Laurent
A-007, 724-1546



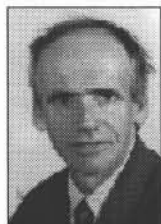
Éducation au préscolaire et
enseignement au primaire
Jean-Yves Lévesque
B-207, 724-1692



Enseignement en adaptation
scolaire et sociale
Léon Harvey
B-221, 724-1693



Enseignement
secondaire
Pierre Groulx
B-206, 724-1695



Génie
Bernard Larocque
K-217, 724-1759



Géographie
Claude Livernoche
A-309, 724-1616



Histoire
Gaston Desjardins
B-321, 724-1644



Lettres
Guy Simard
B-312, 724-1554



Mathématiques-
informatique
Renée Sirois-Dumais
K-210, 724-1615



Perfectionnement des maîtres
en enseignement professionnel
Françoise Burton
A-119, 724-1714



Sciences comptables
Guy Perron
A-203, 724-1855



Sciences religieuses et certificat
en éducation morale
Jacques Tremblay
C-405, 724-1547



Sciences de la santé
Claire Page
B-123, 724-1571



Sociologie
Bruno Jean
A-315, 724-1633



Programmes en
psychosociologie
Marie Beaulieu
A-308, 724-1647

Études avancées



Maîtrise et doctorat
en éducation
Carol Landry
B-203, 724-1676



Maîtrise et de doctorat
en océanographie
David Booth
I-266, 724-1749



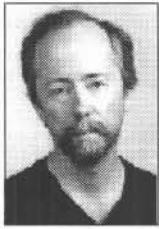
Maîtrise en développement
régional
Danielle Lafontaine
A-321, 724-1627



Doctorat en
développement régional
Serge Côté
A-322, 724-1596



Maîtrise en éthique
Monique Dumais
C-421, 724-1739



Maîtrise en études
littéraires
André Gervais
B-308, 724-1797



Maîtrise en gestion
de projets
Pierre Cadieux
A-008, 724-1585



Maîtrise en gestion des
ressources maritimes
Jean-Pierre Roger
C-325, 724-1565



Maîtrise en théologie
René DesRosiers
C-405, 724-1448



Diplôme de 2^e cycle et
maîtrise en gestion de la
faune
Jean Ferron
B-119, 724-1787

Direction des départements

Le département est une entité académique et administrative qui regroupe des professeures et professeurs dans une discipline ou un champ d'études. Il s'occupe de développer la recherche dans son domaine, de coopérer avec les modules et comités de programme à l'élaboration des programmes et à l'organisation de l'enseignement, de dispenser les enseignements et aussi d'engager et d'évaluer les professeurs et les chargés de cours.



Biologie et Sciences
de la santé
Denis Rajotte
B-111, 724-1611



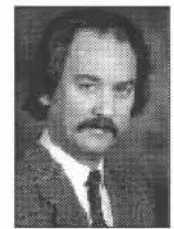
Economie et gestion
Yves Dion
A-212, 724-1557



Lettres
Thérèse Paquin
B-310, 724-1646



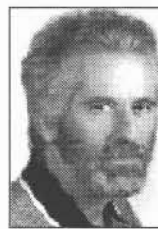
Mathématiques,
informatique et génie
Mario Lavoie
K-209, 724-1610



Océanographie
Stephen de Mora
I-208, 724-1770



Sciences de l'éducation
Pauline Côté
A-124, 724-1681



Sciences humaines
Pierre Bruneau
A-317, 724-1630



Sciences religieuses
et éthique
Jean-Yves Thériault
C-405, 724-1555

Abrégé du régime des études de premier cycle

Ce texte est produit par le Bureau du doyen des études de premier cycle. Il contient des informations générales sur les règlements qui régissent la conduite de vos études. Ces renseignements sont partiels. Ils sont tirés du recueil Règlements et documents officiels de l'UQAR disponible pour consultation au secrétariat de votre module.

ADMISSION ET INSCRIPTION

(Module, Bureau du registraire)

Que vous soyez étudiante ou étudiant cheminant à temps complet ou à temps partiel, la procédure d'admission et d'inscription que vous avez respectée vous a permis d'accéder à notre université, d'indiquer votre choix de programme et de vous inscrire à des cours. Retenons quelques principes de cette procédure :

- votre admission vous engage à suivre la Loi de l'Université du Québec et les règlements de l'UQAR;
- votre admission est validée par une inscription;
- si vous ne vous inscrivez à aucun cours pendant plus d'une session d'automne ou plus d'une session d'hiver, après avoir été admis à un programme et avoir suivi au moins un cours, il vous faudra renouveler votre demande d'admission. Ainsi, si vous suspendez vos études après la fin de la session d'automne, vous disposez d'un délai de douze (12) mois avant que votre dossier ne devienne inactif. Si vous suspendez vos études après la session d'hiver, vous disposez d'un délai de seize (16) mois. Après la période de cours de mai-juin, vous disposez d'un délai de quatorze (14) mois. Avant l'échéance de ce délai, vous pourrez demander au Bureau du registraire une prolongation de la durée active de votre dossier allant jusqu'à vingt-quatre (24) mois après le dernier cours suivi, sauf dans les programmes contingentés.

STATUT DE L'ÉTUDIANTE OU DE L'ÉTUDIANT ADMIS

Vous pouvez choisir d'être admis et inscrit à notre université selon un des trois statuts suivants :

- **étudiante ou étudiant régulier** : vous êtes une personne admise à un programme et vous êtes inscrite à un ou à plusieurs cours de ce programme (c'est le statut le plus courant).
- **étudiante ou étudiant libre** : vous êtes une personne admise à l'UQAR et inscrite à un ou à plusieurs cours pour lequel ou lesquels vous devez satisfaire aux préalables. Si vous suivez ces cours avec succès, vous recevez une attestation de crédits. Retenez cependant que l'UQAR

ne s'engage pas à reconnaître automatiquement dans un programme les crédits ainsi obtenus. Par ailleurs, vous ne pourrez suivre, sous ce statut, des cours prévus dans un programme pour une valeur de plus du tiers des crédits de ce programme.

- **auditrice ou auditeur** : vous êtes une personne admise à l'UQAR et inscrite à un ou à plusieurs cours pour lequel ou lesquels vous devez satisfaire aux préalables. Vous n'êtes cependant pas soumise à l'évaluation, vous n'obtenez aucun crédit mais recevez une attestation d'inscription.

Cheminement à temps complet ou à temps partiel

Si vous avez choisi de compléter vos études en cheminant à temps complet, vous devez généralement vous inscrire à un nombre de cours totalisant un minimum de douze crédits. Si vous avez choisi un cheminement totalisant moins de douze crédits par session, vous vous situez dans un cheminement à temps partiel.

Changement de programme

(Module, Bureau du registraire)

Si vous avez le statut d'étudiante ou d'étudiant régulier et que vous voulez changer de programme, il vous faut :

- faire une demande par le biais du formulaire Demande d'admission ou du formulaire Admission et inscription (disponible au Bureau du registraire, au Centre d'études universitaires de la Rive-Sud et dans les bureaux régionaux);
- acquitter les frais d'admission de 30 \$;
- respecter la date limite fixée pour chaque session;
- compléter votre dossier avec les pièces nécessaires concernant les cours de votre ancien programme susceptibles d'être intégrés à votre nouveau programme.

Modification ou annulation d'inscription et inscription tardive

(Module, Bureau du registraire)

Si vous voulez abandonner, ajouter un ou plusieurs cours à votre horaire ou si vous voulez changer de groupe, il vous faut :

- remplir et signer le formulaire Modification à l'inscription (disponible au Bureau du registraire, au Centre d'études universitaires de la Rive-Sud et dans les bureaux régionaux);
- respecter les dates limites prévues à chaque session;
- acquitter les frais de scolarité, s'il y a lieu;
- vous assurer de l'autorisation de la directrice ou du directeur de module.

Si vous avez tardé à vous inscrire à votre programme d'études et que la date limite

d'inscription est passée, vous devez vous rappeler :

- que l'UQAR peut refuser votre inscription pour des raisons pédagogiques ou administratives;
- qu'il vous faudra verser 15 \$ de frais supplémentaires;
- qu'aucune inscription n'est acceptée après la date limite de modification d'inscription, à l'exception des cours intensifs qui débuteraient ultérieurement.

Reconnaissance des acquis

(Module et Bureau du registraire)

La reconnaissance des acquis repose sur le principe que nous pouvons vous soustraire à l'obligation de suivre des cours conduisant à une formation que vous possédiez déjà au moment de votre première inscription au programme. Cette formation peut avoir été acquise dans un milieu de travail ou dans le cadre de cours réussis et doit correspondre soit à un ou à des objectifs de votre programme, soit à un ou à des cours qui le composent.

Rappelez-vous cependant :

- qu'aucun diplôme ne peut être obtenu par reconnaissance d'acquis;
- que vous ne pouvez pas faire reconnaître plus de la moitié des crédits d'un programme de certificat ou plus des deux tiers des crédits d'un programme de baccalauréat.

Si vous désirez vous prévaloir d'une reconnaissance d'équivalence ou d'intégration d'acquis antérieurs, rappelez-vous cette procédure :

- en faire la demande en utilisant le formulaire Demande d'équivalence ou d'intégration (disponible au Bureau du registraire, au Centre d'études universitaires de la Rive-Sud et dans les bureaux régionaux) dès que possible après l'admission mais au plus tard avant la fin de la première session d'inscription;
- y joindre les pièces justificatives.

APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION

(Titulaire du cours)

L'évaluation des étudiantes et des étudiants dans un cours est la responsabilité de la personne titulaire des cours (professeure, professeur, chargée ou chargé de cours ou de l'équipe pédagogique, s'il y a lieu).

Plan de cours (Titulaire)

Lors de la première rencontre d'un cours inscrit à votre horaire, chaque professeure, professeur, ou personne chargée de cours doit vous remettre un plan de cours. Notez que le plan de cours doit généralement comprendre la description du cours et des

précisions sur :

- les objectifs
- le contenu
- des indications d'ordre méthodologique
- une liste des activités d'apprentissage
- les références bibliographiques
- l'insertion du cours dans le programme
- les formules pédagogiques suggérées
- les modalités d'évaluation des apprentissages
- un calendrier des rencontres
- un échéancier de remise des travaux

À l'intérieur des neuf premières heures de chacun des cours, vous devez en arriver à un consensus sur ces points. Dans le cas où il n'y a pas possibilité d'établir un consensus, la décision finale appartient à la professeure, au professeur ou à la personne chargée de cours qui doit en informer la directrice ou le directeur du département.

Examen ou épreuve (Titulaire)

Rappelez-vous qu'en aucun cas, une épreuve ou un examen n'intervient pour plus de 50% dans le résultat global.

Conservation ou remise des travaux (Titulaire)

À l'exception des travaux réalisés avec du matériel appartenant à l'UQAR, la professeure, le professeur, la personne chargée de cours peut conserver ou vous remettre les travaux que vous avez présentés en vue de l'évaluation dans le cadre d'un cours.

Plagiat et fraude (Secrétaire général)

Les actes de plagiat, de fraude ou de falsification de documents peuvent être soumis à un comité de discipline qui se charge de les étudier.

Attribution des notes (Titulaire)

L'appréciation de l'apprentissage que vous pourrez atteindre dans le cadre d'un cours sera représentée sous forme littérale modulée par :

A +,	A,	A -,
B +,	B,	B -,
C +,	C,	C -,
D +,	D,	
E,		
S.		

Notez que la lettre «S» n'est utilisée que dans deux cas :

- sur autorisation de la Commission des études à la suite d'une recommandation du Conseil de module;
- lorsqu'un comité de révision de note le juge à propos.

Moyenne cumulative

(Module, Bureau du registraire)

La moyenne cumulative apparaissant au bas de votre relevé de notes est une moyenne calculée à la fin de chaque session, à partir de toutes les notes que vous avez obtenues depuis le début de votre programme d'études. On accorde une valeur numérique aux lettres de la notation littérale et on fait intervenir le nombre de crédits de chacun des cours. La moyenne cumulative vous fournit ainsi une indication de votre rendement et de vos possibilités de poursuivre votre programme ou d'entreprendre des études plus avancées. La valeur numérique accordée à la notation littérale est la suivante :

A + = 4,3	A = 4	A - = 3,7
B + = 3,3	B = 3	B - = 2,7
C + = 2,3	C = 2	C - = 1,7
D + = 1,3	D = 1	E = 0

Moyenne sur 4,3

Révision de la notation

(Titulaire, Bureau du registraire, Département)
Si vous vous croyez lésé(e) par le résultat obtenu dans un cours, vous pouvez demander une révision de note en respectant la procédure suivante :

- rencontrez la personne concernée (votre professeure, professeur ou personne chargée de cours) et justifiez votre demande de révision;
- si aucune entente n'est possible et que vous demeurez convaincue ou convaincu de la justesse de votre réclamation, adressez-vous au Bureau du registraire qui vous fera compléter un formulaire prévu à cette fin. Un comité de révision sera formé et rendra une décision statutaire;
- rappelez-vous que cette requête doit être faite dans les trente jours suivant l'émission du relevé de notes par le Bureau du registraire.

Mesures spéciales d'encadrement

(Module, Bureau du registraire)

Notez que si votre moyenne cumulative devient inférieure à 2.0 ou si vous abandonnez ou échouez plus de la moitié des crédits des cours auxquels vous êtes inscrite ou inscrit à une session, vous serez assujettie ou assujetti à des mesures spéciales d'encadrement qui prendront d'abord la forme de la tutelle. Aux sessions suivantes, si la situation n'est pas corrigée, vous passerez aux mesures de consolidation dans la poursuite des études, puis de restriction dans la poursuite des études et, enfin, d'exclusion de l'Université pour une période d'un an.

ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

(Conseil de module)

Le conseil de votre module est responsable d'organiser l'évaluation, par les étudiantes et les étudiants, de l'enseignement reçu à l'intérieur des cours obligatoires et des cours optionnels de votre programme. Cette évaluation a pour objectif de vérifier si l'enseignement dispensé vous a permis d'atteindre les objectifs du cours, de permettre au professeur, à la professeure ou à la personne chargée de cours de faire le point sur son enseignement et de fournir au département des données nécessaires à l'évaluation de la composante enseignement de la tâche de la professeure, du professeur ou de la personne chargée de cours concerné.

ÉMISSION DU DIPLÔME

(Module, Bureau du registraire)

Les procédures d'émission de votre diplôme s'enclenchent sans que vous n'ayez besoin d'en faire la demande. Il faut compter de trois à quatre mois entre l'émission du relevé de notes terminal attestant la réussite de tous les cours requis par votre programme d'études et la réception du parchemin officiel.

Retenez que l'émission de votre diplôme est assujettie aux conditions suivantes :

- avoir satisfait aux règlements généraux de l'Université du Québec et de l'UQAR;
- avoir satisfait aux exigences du programme menant au diplôme postulé et avoir une moyenne cumulative finale d'au moins 2,0;
- avoir acquitté les frais de la dernière session et les arrérages dus, le cas échéant;
- avoir suivi, à titre d'étudiante ou d'étudiant régulier dans le même établissement, au moins le tiers des crédits conduisant à l'obtention d'un grade de bachelier ou au moins la moitié des crédits conduisant à l'obtention d'un certificat, à moins que vous ne vous soyez prévalu de la procédure de transfert de crédits selon les règles en vigueur.

Si vous cumulez trois certificats de premier cycle, vous pouvez obtenir le grade de bachelier. Il vous faudra, pour ce faire, vous conformer à certaines règles particulières. Votre directrice ou directeur de module, le personnel du Bureau du registraire ainsi que le personnel du Centre d'études universitaires de la Rive-Sud et de nos bureaux régionaux de l'UQAR peuvent vous expliquer ces exigences.

Politique relative à la maîtrise du français au premier cycle

Cette politique prévoit, depuis l'automne 1995, que la candidate ou le candidat à tout programme de baccalauréat, à un certificat de premier cycle en éducation ou au certificat de premier cycle en français écrit, doit faire la preuve de ses compétences linguistiques, quelle que soit sa langue maternelle ou d'usage. Pour ce faire, on doit réussir le test de français du ministère de l'Éducation (MEQ) ou, en cas d'échec à ce test, réussir un ou deux cours de français correctif (FRA-101-95, FRA-102-95). Le délai pour répondre à cette exigence est de vingt mois. Le schéma synthèse reproduit ci-dessous présente les principales règles liées à l'admission conditionnelle prévues dans cette politique. Pour le **baccalauréat d'éducation au préscolaire et d'enseignement au primaire**, la preuve des compétences linguistiques doit être démontrée avant le commencement de la première session d'inscription, notamment par la réussite du test de français du MEQ.

Galerie de l'UQAR : Appel à tous

Vous étudiez ou vous travaillez à l'UQAR? Vous faites de la peinture, de la sculpture, du dessin, de la photo et vous avez envie d'exposer votre production? La Galerie de l'UQAR est présentement à la recherche d'exposants et d'exposantes pour la session d'automne 1996. Pour exposer, il faudra présenter un dossier comprenant des informations sur votre production, votre c.v. et quelques photos de vos œuvres récentes, avant le 27 septembre 1996. Pour tout renseignement: Françoise Burton, 724-1667, ou Nathalie Lavoie, des Services aux étudiants, 724-1780.

Bravo!

*Ces étudiants de l'UQAR
ont réussi leurs examens CGA*

VÉRIFICATION 2

Desrosiers, Claire
Labbé, Martin
Roussy, Patrick

FINANCE 2

Bourget, Nadine

COMPTABILITÉ FINANCIÈRE 4

Ouellet, Johanne

FISCALITÉ 2

Fortin, Barbara



ORDRE DES
COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC

une carrière de **CGA**, ça débute par un emploi **passionnant**

Plus de 95% des CGA
ayant reçu leur permis l'an dernier
occupent aujourd'hui un
emploi prometteur.

Devenez un expert-comptable en
performance financière, pour
avoir les meilleures
perspectives de succès,
d'emploi et de carrière.



ORDRE DES
COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC

Information

(514) 861-1823 • 1 800 463-0163



Frank Buffone, CGA
CAE ELECTRONIQUE LTÉE

Guylaine Beaulieu, CGA
FORTIN GUESNEL CGA

Carole Rennie, candidate
LE GROUPE JEAN COUTU
(PJC) INC.

Jean-Pierre Thibault, CGA
NATREL

Joël Gendron devient membre de l'Assemblée des gouverneurs

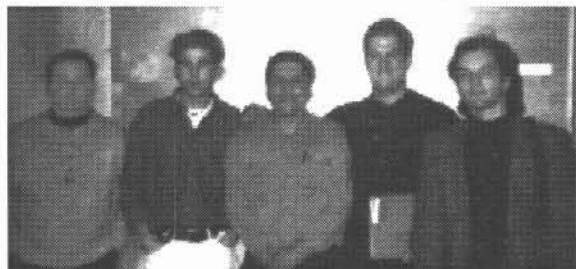
M. Joël Gendron, étudiant de l'UQAR au Centre d'études universitaires de la Rive-Sud (à Lévis), a été nommé membre étudiant de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec. L'Assemblée des gouverneurs regroupe des représentantes et des représentants de l'ensemble des constituantes de l'Université du Québec et du milieu socio-économique et elle est chargée de prendre des décisions qui concerne l'ensemble du réseau UQ.

Natif de Causapsca, Joël Gendron est maintenant domicilié à Lévis. Il a fait ses études collégiales à Rimouski et à Sainte-Foy. Il a fait un retour aux études après avoir été sur le marché du travail pendant onze ans. Il est présentement en deuxième année au baccalauréat en sciences comptables au CEURS. Solidaire de la cause étudiante en milieu universitaire, il n'hésite pas à s'impliquer dans plusieurs comités et conseils parascolaires.

Pourquoi devenir membre de l'Assemblée des gouverneurs? «Je souhaite, dit-il, apprendre à connaître les rouages du plus gros réseau universitaire au Québec et découvrir le système de gestion utilisé par ses établissements. Je veux aussi voir quelle place occupe chaque établissement dans le réseau. Mon rôle à l'intérieur de l'Assemblée sera de défendre la situation des étudiantes et des étudiants dans les dossiers pertinents.»

Délégation de l'UQAR à l'assemblée générale de la FEUQ

Quatre étudiants de l'UQAR ont assisté, en avril à l'Université Laval, à l'assemblée générale de la Fédération étudiante universitaire du Québec, la FEUQ. Il s'agit de Régis Beaulieu, Pascal Bérubé (président de l'AGEUQAR), Jean-Hertel Lemieux et Alexis Boyer-Lafontaine. Les trois premiers étudiants en enseignement secondaire alors que M. Boyer-Lafontaine est inscrit en histoire.



Les délégués de l'UQAR ont eu l'occasion de rencontrer le nouveau président de la FEUQ, M. Patricio Salgado, étudiant à l'UQAM. Lors de cette assemblée, il a été question du financement des universités, de finances publiques, des affaires académiques et des états généraux sur l'éducation. Pascal Bérubé, de l'UQAR, a été nommé à la Commission politique de la FEUQ.

L'Assemblée générale de l'Association des étudiantes et étudiants de l'UQAR est prévue pour le mercredi 25 septembre. Ce sera l'occasion d'élire un nouvel exécutif.

Coupon-rabais
valable pour une heure gratuite de billard

Valable jusqu'au 30 septembre 1996

Cette promotion est limitée
à un coupon-rabais par personne et par visite

723-8713

Bar La Boulathèque
133, rue Saint-Germain Est
Rimouski

- 6 tables de billard
- vidéo-poker
- jeux électroniques
- écran géant
- 4 à 7
- popcorn gratuit



*Bienvenue à toutes les étudiantes
et à tous les étudiants*

Party de la rentrée
Mercredi 4 septembre, à compter de 21 h
Une surprise sera offerte par la maison!

Bonne session

BAR LA

Boulathèque

133, rue Saint-Germain Est, Rimouski, G5L 1A9

723-8713

Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent

Un numéro spécial: Rimouski 1696-1996

La Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent a fait les choses en grand cet été avec la publication d'un numéro spécial double à l'occasion des 300 ans de Rimouski.

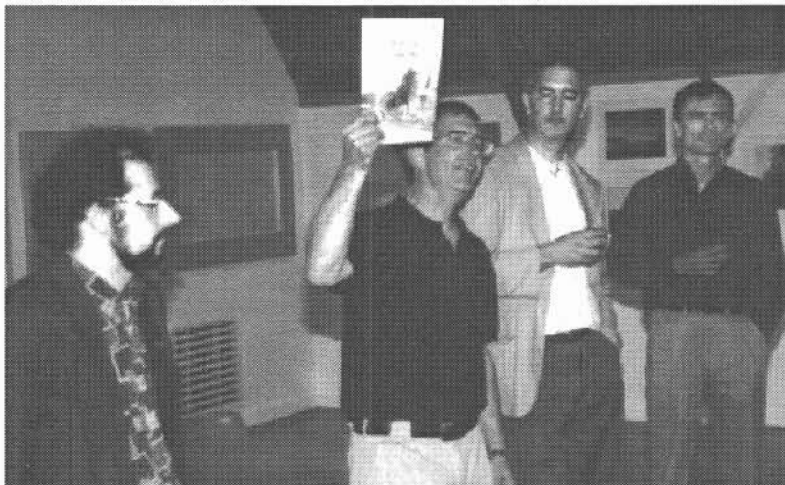
Les responsables et rédacteurs de la revue, en majorité de l'UQAR, présentent une série d'articles bien étoffés sur la géographie et l'histoire de Rimouski, agrémentée de photos de grande valeur qui sauront vous étonner.

Après l'introduction poétique de Gaston Desjardins, deux géographes, Claude Livernoche et Bernard Hétu, nous font voir la topographie de la région rimouskoise ainsi que l'utilisation qui est faite de l'espace. Alexandre Gagné, historien et journaliste, présente ensuite la Seigneurie de Rimouski, de l'arrivée du Sieur René Lepage jusqu'à l'abolition du régime seigneurial, en 1854. Sylvain Gosselin, archiviste, raconte le récit de l'abbé Pierre Beaumont sur les misères de Rimouski en 1837. Le cartographe Yves Michaud s'intéresse à l'extension du territoire urbanisé de Rimouski. Pierre Collins fait renaître un texte d'Arthur Buies sur le Rimouski de 1877.

L'exploitation forestière représente une page importante du développement de la région et Louise Proulx explique les difficultés de la vie des forestiers d'autrefois. Témoin du terrible feu de 1950, qui a détruit le tiers de la

ville, Jeannine Ouellet-Boucher évoque ses souvenirs de la Nuit rouge. Marie-Andrée Massicotte jette un regard sur l'île Saint-Barnabé, au large de Rimouski. Yves Tremblay scrute la vie politique municipale entre 1945 et 1960. De son côté, Lise Marquis, nous parle de l'attrait du

cinéma à Rimouski entre 1940 à 1960. Jean-Charles Fortin explique comment Rimouski a réussi à accroître sa population, entre 1871 et 1960, bien davantage que les autres centres urbains de l'Est du Québec. Pierre Bruneau trace un portrait de la vocation que Rimouski s'est donnée au fil des ans, en tant que capitale régionale. Nicole Bélisle fait le tour d'un quartier de la ville: Saint-Robert. Enfin,



De gauche à droite, Carl Johnson, du Musée régional de Rimouski, en compagnie de Paul Laroque, Pierre Collins et Jean Larrivée, de l'UQAR, lors du lancement du numéro, au Musée, en juin.

l'historienne Nicole Thivierge revoit l'histoire de Rimouski en soulignant la présence des femmes dans le développement culturel et économique.

Quelques exemplaires de ce numéro exceptionnel sont encore disponibles (12,95 \$) au Secrétariat du GRIDEQ, à l'UQAR (723-1986 poste 1441) ou dans les tabagies de la ville.

Publication en éthique

Le jeu et ses enjeux éthiques

Les responsables des *Cahiers de recherche éthique* viennent de faire paraître, aux éditions Fides, un livre qui porte sur un thème qui suscite de nombreuses questions dans notre société moderne: *Le jeu et ses enjeux éthiques*.

Ce livre est publié dans une collection qui vise à regrouper des analyses et des synthèses qui permettent une meilleure approche des problèmes d'ordre moral ou éthique. Il s'agit du numéro 19 des *Cahiers de recherche éthique*, qui relèvent d'un comité de direction dont le président est M. **Rodrigue Bélanger** et le secrétaire, M. **René DesRosiers**, tous deux professeurs au Département des sciences religieuses et d'éthique de l'UQAR.

Ce numéro propose un éventail de réflexions sur le jeu dans la vie. Que ce soit dans le domaine politique ou économique, dans le sport, dans le domaine des arts ou simplement dans le phénomène des jeux de hasard, les acteurs en présence jouent un jeu, avec des règles à respecter, des risques à prendre et des succès à espérer. L'activité ludique semble être une activité fondamentale

de la conduite humaine.

«Le jeu, explique-t-on dans la présentation, apparaît comme l'art de la mise en scène de la vie lorsque survient une impasse, une incertitude, un flottement des fondements fixes et rassurants. La ruse consiste à reprendre en main, en la jouant, une situation embarrassante, gênante, désagréable. Il importe de montrer la pertinence de cette ruse qui suppose une grande diversité de jeux: d'adresse, de force, de combinaison, de compétition, de hasard, de défi, de stratégie, de diversion, de simulation, de séduction, etc.»

Le jeu permet de se payer du bon temps, dans l'immédiat. Il aide à enchanter la vie, à éblouir ses rapports à autrui, à sublimer la lourdeur existentielle. Il débouche parfois sur l'excès. L'ouvrage apporte d'intéressantes observations sur les règles qui rythment et dirigent le jeu.

En tout, cette publication présente quatorze textes signés surtout par des universitaires du Québec et de la France. De l'UQAR, Rodrigue Bélanger signe la présentation (avec **Denis Jeffrey**, de Laval)

alors que **Renald Bérubé**, du Département de lettres, se promène allègrement du monde de la littérature à l'univers du sport, démontrant le caractère essentiel du jeu dans ces activités. Même la politique s'inspire du sport quand elle lui emprunte des expressions comme «La balle est dans le camp de...» ou «Il va accrocher ses patins»...

Le livre est divisé en trois parties. La première s'intéresse aux liens entre l'éthique et le jeu, notamment en politique, dans l'économie, dans le comportement sexuel et dans l'expression artistique. La seconde partie examine le jeu dans une perspective d'apprentissage: en psychanalyse et dans les jeux des enfants (à l'école et dans la rue). La section finale questionne le jeu lorsqu'il devient risqué, lorsqu'on joue avec le feu ou avec la mort. Les auteurs se partagent le travail pour analyser les conduites à risques des jeunes générations, pour tenter de comprendre l'attrait des jeux de hasard et des jeux compulsifs, et enfin, pour explorer les facettes ludiques de la relation érotique dans le contexte de l'épidémie du sida.

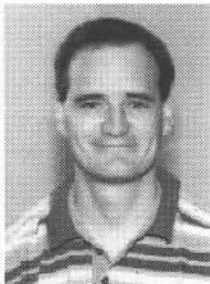
Le livre est disponible dans les librairies.

Un projet de recherche financé par le Fondation de l'UQAR

Relations plantes-herbivores dans une perspective de conservation du troupeau de caribous du Parc de la Gaspésie

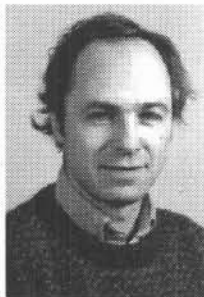
par Jean-Pierre Ouellet et Luc Sirois,
professeurs au Département de biologie et de sciences de la santé

Par sa superficie (802 km²), le Parc de la Gaspésie constitue une pièce maîtresse de la stratégie de conservation du patrimoine naturel québécois. Par les activités touristiques qu'il suscite, il est aussi un élément majeur de l'économie de la Gaspésie. Le tourisme peut vivre tant et aussi longtemps que son développement est bien géré et bien structuré. Bien sûr tout cela en ayant à l'esprit la protection des lieux. Or le caribou, principal attrait touristique de ce parc, est menacé de



Jean-Pierre Ouellet

disparition. Il est donc essentiel, dans une perspective de conservation de cette population à moyen et long terme, de poursuivre des travaux de recherche dans le but de mieux comprendre les relations entre le caribou et son habitat. Notre proposition de recherche vise à améliorer nos connaissances de la capacité de support du territoire pour le caribou.



Luc Sirois

Il a été suggéré qu'en réponse à la prédation dont il est l'objet, le caribou utilise fortement les sommets des monts Albert et Jacques-Cartier. Comme les alpages sont des habitats très fragiles, il est primordial de s'interroger sur la dynamique caribou-végétation dans ce milieu afin de mettre en place les mesures nécessaires pour favoriser la persistance de la population de caribous du Parc de la Gaspésie. L'hiver, les caribous fréquentent davantage les forêts matures en quête de lichens arboricoles, leur principale source de nourriture hivernale. L'abondance des lichens arboricoles dépend des caractéristiques des arbres et indissociablement de la nature des peuplements (e.g. composition, âge). Il n'y a cependant qu'une faible fraction de ces lichens qui est directement disponible aux caribous, soit les lichens se trouvant sous 4-5 m de hauteur. Les lichens se trouvant plus haut dans les arbres deviennent éventuellement disponibles

aux caribous par l'entremise de la chute des arbres (chablis). Mais la variabilité spatio-temporelle des chablis dans les forêts conifériennes matures est un phénomène qui demeure à ce jour inconnu. Notre

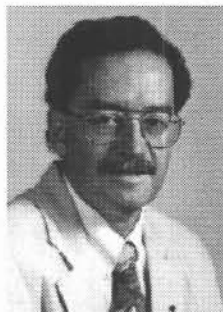
programmation de recherche vise donc à caractériser la relation existant entre le caribou gaspésien et les deux principaux habitats qu'il utilise, à savoir la toundra alpine et les forêts matures.

Un projet de recherche financé
par le Fondation de l'UQAR

Les enjeux éthiques des interventions au Centre de prévention du suicide

par Pierre Fortin, directeur du groupe de recherche Ethos

Le Centre de prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent, en plus de prévenir le suicide chez toute personne en difficulté par son service téléphonique, intervient dans des situations de crise, supporte les personnes de l'entourage immédiat et s'emploie à promouvoir la prise en charge du phénomène du suicide par la communauté.



Les bénévoles qui interviennent au Centre de prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent rencontrent plusieurs problèmes d'ordre éthique. Au cours de leurs interventions, dans la relation d'aide qui les relie aux personnes suicidaires, ils doivent faire face à plusieurs questions qui les renvoient à leurs propres valeurs, au respect de celles d'autrui, des autres intervenants et de l'organisme dans lequel ils sont impliqués. En tant qu'aidants naturels, il n'est pas toujours facile pour eux, dans certaines situations complexes, de cerner la portée de leur intervention. Au nom de quoi interviennent-ils? Pourquoi interviennent-ils? Jusqu'où peuvent-ils aller dans l'écoute active d'une personne suicidaire? De quoi sont-ils responsables? Comment doivent-ils l'être?

Ces personnes reçoivent une solide formation et profitent d'un accompagnement qui les soutient dans leur engagement. Toutefois, le Centre n'a pas encore abordé avec ses bénévoles une réflexion systématique sur la dimension éthique de

leurs interventions parce qu'il ne dispose pas actuellement des instruments nécessaires. De plus, le Centre de prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent ne possède pas de code de déontologie permettant à des bénévoles et à l'ensemble des personnes qui y sont rattachées de disposer de balises, de repères, de lignes directrices susceptibles non seulement de les guider au cours de leurs interventions, mais de leur rappeler au besoin les exigences particulières rattachées aux objectifs et à la mission du Centre. D'où le besoin de plus en plus ressenti dans cet organisme de disposer d'un instrument facilitant la formation de bénévoles en matière de réflexion éthique et de leur offrir un guide permettant d'aborder ce genre de questions.

Étant donné l'ampleur du phénomène du suicide non seulement au Québec mais dans le Bas-Saint-Laurent et l'importance d'intervenir d'une manière responsable auprès des personnes suicidaires, le guide de réflexion éthique que nous élaborerons à l'intention des intervenants en ce domaine et l'apport que ce projet apportera à l'élaboration et à la rédaction d'un code de déontologie répond à des attentes bien réelles dans le milieu. Grâce à cette recherche, les personnes qui sont impliquées dans les activités du Centre de prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent pourront disposer d'un instrument qui complétera leur formation, en plus de les mieux outiller afin d'aborder les questions complexes auxquelles elles doivent faire face. De plus, nous estimons que ce guide pourra être également utile aux intervenants œuvrant dans les CLSC et les écoles.

Université du Québec à Rimouski
HORAIRE DES RENCONTRES MODULAIRES
Mardi 3 septembre 1996

MODULE	PROGRAMME	CATÉGORIE D'ÉTUDIANT-E-S	HEURE	SALLE
Biologie	Bacc. en biologie	1 ^{re} année	11h	K-425
		anciens et anciennes	13h30	F-215
Chimie	Bacc. en chimie	tous les niveaux	13h30	K-420
EASS	Bacc. en enseignement en adaptation scolaire et sociale	1 ^{re} année	11h	J-480
		2 ^e année	13h	J-480
		3 ^e année	14h	J-480
Économie et gestion	Bacc. et cert. en administration	anciens et anciennes	11h	E-303
		1 ^{re} année	11h30	E-303
Ens. secondaire	Bacc. en enseignement au secondaire (120 crédits - 4 ans)	2 ^e année	11h	C-410
		3 ^e année	11h30	C-410
		1 ^{re} année	13h	C-410
Génie	Bacc. en génie	tous les niveaux	11h	K-430
Géographie	Bacc. en géographie	tous les niveaux	11h	D-510, 515
Histoire	Bacc. en histoire	1 ^{re} année	13h	D-520
		anciens et anciennes	13h30	D-520
Lettres	Bacc. en études littéraires et cert. en français écrit	1 ^{re} année	11h	K-410
		anciens et anciennes	13h	K-410
Math-info.	Bacc. en math-info et cert. en informatique	anciens et anciennes	11h	K-445
		1 ^{re} année	13h30	K-445
PREP	Bacc. en éduc. au préscolaire et en ens. au primaire	1 ^{re} et 2 ^e années	11h	F-210
		3 ^e année (en stage)	-----	-----
Sciences comptables	Bacc. et cert. en sciences comptables	anciens et anciennes	11h	F-215
		1 ^{re} année	11h30	F-215
Sciences religieuses	Bacc. en théologie, cert. en sc. rel. et cert. en édu. morale	tous les niveaux	11h	E-306
Sciences santé	Bacc. en sc. infirmières et cert. en nursing communautaire	1 ^{re} année	11h	K-435
		anciens et anciennes	13h30	K-435
Sociologie	Bacc. en sociologie	tous les niveaux	11h	K-440

UQAR-INFO

JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
 300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 3A1

UQAR-INFO est publié par le Service des communications, bureau E-215, téléphone : (418) 724-1421, télécopieur : (418) 724-1525. Ce journal est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Toutes les informations doivent nous parvenir au plus tard le mardi précédant la parution. Les articles peuvent être reproduits avec indication de la source.

Pour l'achat d'espaces publicitaires, veuillez contacter la rédaction.

Direction : Marie-France Mahen
 Rédaction : Mario Bélanger
 Montage : Richard Fournier
 Secréariat : Monique April
 Diane Proulx

Photos : Jean-Luc Thèberge et Mario Bélanger
 Impression : Clemmont Saint-Laurent, Service de l'imprimerie

ISSN 0711-2254

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

